

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS**  
**EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE**  
**D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS**

**Jeudi 28 septembre 2023**

**L'an deux mille Vingt et Trois le vingt-huit septembre à 18 heures 00**

Le conseil de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, dûment convoqué par madame la présidente conformément aux dispositions de l'article L. 5211 - 11 du code général des collectivités territoriales s'est réuni dans la salle des assemblées – 48 rue Desgroux - 60000 BEAUVAIS

Madame Caroline CAYEUX ouvre la séance, monsieur Antoine SALITOT est désigné à l'unanimité secrétaire permanent de séance et procède à l'appel nominal

**Présidente :**

Madame Caroline CAYEUX

**Présents :**

Gérard HEDIN (arrivé au dossier n°6), Jacques DORIDAM, Brigitte LEFEBVRE, Dominique CORDIER Jean-François DUFOUR, Victor DEBIL-CAUX, Loïc BARBARAS, Aymeric BOURLEAU, Antoine SALITOT, Charlotte COLIGNON ( arrivée au dossier n°6), Ali SAHNOUN, Dominique DEVILLERS, , Philippe VAN WALLEGHEM, Lionel CHISS, Hubert VANYSACKER , Christophe DE L'HAMAIDE, Laurent DELAERE, Sandra PLOMION, Léa BOUTTE (suppléante Martial DUFLOT), Patrice HAEZEBROUCK, Laurent DELMAS, Catherine THIEBLIN, Mohrad LAGHRARI, Jean-Louis VANDEBURIE, Cédric MARTIN, Jean-Marie DURIEZ, Dominique MORET, Monette-Simone VASSEUR, Johnny CARMINATI, Noël VERCHAEVE, Henry GAUDISSERT, Jean-Pierre SENECHAL, Jacqueline MENOUBE, Philippe DESIREST, Marie Claude DEVILLERS, Christiane HERMAND, Dominique DUPILLE, Martine DELAPLACE, Régis LANGLET, Philippe ENJOLRAS, Martine MAILLET, Claire MARAIS-BEUIL, Catherine CANDILLON, Thierry AURY, Armelle LE GALL, Guylaine CAPGRAS, Dominique CLINCKEMAILLIE, Sylvain FRENOY, Catherine MARTIN, Bruno GRUEL, Francis BELLOU, Corinne FOURCIN, Charles LOCQUET (arrivé au dossier n°7), Samuel PAYEN, Philippe VIBERT (arrivé au dossier n°16), Mamadou LY, Jérôme LIEVAIN, Farida TIMMERMAN, David MAGNIER, Christophe GASPART (arrivé au dossier n°5), Sophie BELLEPERCHE, Jean-Philippe AMANS, Leila DAGDAD, Grégory NARZIS (arrivé au dossier n°16), Marie Manuelle JACQUES, Josée MARINHO, Hatice KILINC SIGINIR, Roxane LUNDY, Alexis LE COUTEULX.

**Excusés :**

Gregory PALANDRE, Hubert PROOT, Jean LEVOIR, Joëlle CARBONNIER, Laurent LEFEVRE, Christian DEMAY, monsieur Alain ROUSSELLE, Isabelle SOULA, Patrick SIGNOIRT, , Mamadou BATHILY, Peggy CALLENS, Ludovic CASTANIE Mehdi RAHOUI, Marianne SECK, Halima KHARROUBI

**Pouvoirs :**

Béatrice LEJEUNE représenté par Jean-François DUFOUR  
Christophe TABARY représenté par Laurent DELMAS  
Charlotte COLIGNON représentée par Caroline CAYEUX (jusqu'au dossier n°5)  
Franck PIA représenté par Jacques DORIDAM  
Jean-Charles PAILLART représenté par Christophe DE L'HAMAIDE  
Jean-Jacques DEGOUY représenté par Philippe VAN WALLEGHEM  
Michel ROUTIER représenté par Jean-Philippe AMANS  
Patricia HIBERTY représentée par Loïc BARBARAS  
Marcel DUFOUR représenté par Dominique DEVILLERS  
Valérie GAULTIER représentée par Dominique CORDIER  
Nathalie ROLLAND représentée par Catherine MARTIN  
Éric MICLOTTE représentée par Hubert VANYSACKER  
Philippe VIBERT représenté par Antoine SALITOT (jusqu'au dossier 15)  
Anne-Françoise LEBRETON représentée par Ali SAHNOUN  
David CREVET représenté par Gérard HEDIN (à partir du dossier n°6)  
Yannick MATURA représenté par Victor DEBIL-CAUX  
Vanessa FOULON représenté par Charles LOCQUET  
Grégory NARZIS représenté par Roxane LUNDY (jusqu'au dossier n°15)  
Jean-Marie SIRAUT représentée par Brigitte LEFEBVRE

Date de la convocation : le 22 septembre 2023 - Date d'affichage : le 5 octobre 2023

<b>Nombre de présents :</b>
64 du dossier n°1 au dossier n°4
65 au dossier n°5
67 au dossier n°6
68 du dossier n°7 au dossier n° 15
70 à partir du dossier n°16

<b>Nombre de votants :</b>
81 du dossier n°1 au dossier n°4
82 au dossier n°2
84 au dossier n° 6
86 à partir du dossier n°15

Le conseil communautaire s'est réuni en séance publique à la communauté d'agglomération du Beauvaisis le vendredi 14 octobre 2022 à 18 h conformément aux dispositions de l'article L. 2121-9 du code général des collectivités territoriales.

### **001 - Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) - exonérations de locaux à usage industriel et de locaux commerciaux - année d'imposition 2024**

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** d'exonérer pour l'année d'imposition 2023 de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, conformément aux dispositions de l'article 1521-III.1 du CGI, les locaux à usage industriel et les locaux commerciaux

### **002 - Exonération de cotisation foncière des entreprises (CFE) en faveur des établissements de vente de livres neufs au détail labellisés LIR « librairies indépendantes de référence » et des établissements de vente de livres neufs au détail non labellisés LIR**

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** d'exonérer de cotisation foncière des entreprises les établissements réalisant une activité de vente de livres neufs au détail qui disposent au 1<sup>er</sup> janvier de l'année d'imposition du label de librairie indépendante de référence. Cette exonération entrera en vigueur au 1er janvier 2024 ;

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** d'exonérer de cotisation foncière des entreprises les établissements réalisant, dans un local librement accessible au public, une activité de vente de livres neufs au détail représentant au minimum 50 % du chiffre d'affaires au cours de la période de référence mentionnée à l'article 1467 A I, et qui ne disposent pas du label de librairie indépendante de référence. Cette exonération entrera en vigueur au 1er janvier 2024.

### **003 - Bilan des travaux de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) de l'année 2022**

Les membres du conseil communautaire acceptent ont pris acte des travaux de la commission consultative des services publics locaux pour l'année 2021 , des rapports suivants :

- ✓ rapport annuel sur le prix et la qualité du service assainissement collectif ;
- ✓ rapport annuel du délégataire Eau ;
- ✓ rapport annuel du délégataire transport;
- ✓ rapport annuel sur la qualité du service des déchets ;
- ✓ rapport sur le principe de délégation du service public d'assainissement collectif ;
- ✓ procédure de concession pour le salon des antiquaires - choix du mode de gestion de la procédure.

### **004 - Tableau des effectifs**

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** l'ajustement du tableau des emplois communautaires en vue de :

- remplacer des agents partis (mutation, détachement, disponibilité, etc.) ;
- nomination d'un agent ayant eu son concours ;
- transfert du poste de responsable du complexe aquatique à la CAB (ex poste ville) ;
- création d'un poste de technicien « atlas de la biodiversité communale » ;
- création d'un poste d'enseignant au CRD ;
- création d'un poste à la direction des sports (responsable de la piscine Bellier) ;
- création d'un poste à la direction transitions santé, responsable santé handicap ;
- création d'un poste de responsable au service foncier ;
- transformation du fondement juridique d'un emploi permanent.

### **005 – Remplacement de représentants de la communauté d'agglomération du Beauvaisis au sein d'organismes extérieurs**

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité de remplacer monsieur Hans DEKKER, par monsieur Johnny CARMINATI, aux sein des organismes extérieurs suivants, comme suit:

- titulaire au sein du pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) ;
- suppléant au sein du groupe d'action locale – liaison entre action de développement de l'économie (LEADER) ;
- suppléant au sein du conseil d'administration de la SA HLM LAESSA ;
- suppléant au sein du conseil d'administration de la société publique locale d'aménagement de l'Oise ( SAO) ;
- titulaire au sein du syndicat mixte du département de l'Oise ( SMDO) ;
- titulaire au sein de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) ;
- titulaire au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées,

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité de remplacer monsieur Frédéric GAMBLIN par madame Marie-Manuelle JACQUES, aux sein des organismes extérieurs suivants, comme suit :

- suppléante au sein du syndicat mixte de l'aéroport de Beauvais-Tillé,
- suppléante au sein du pôle d'équilibre territorial et rural (PETR),
- suppléante au sein du syndicat mixte Oise très haut-débit(SMOTHD),
- suppléante au sein du syndicat mixte du département de l'Oise (SMDO);
- titulaire au sein du syndicat des intercommunalités de la vallée du Thérain.

### **006 - Bilan et clôture de la procédure de concertation préalable au projet de renouvellement urbain de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis**

Les membres du conseil communautaire adoptent à l'unanimité des suffrages exprimés le bilan et clôture de la procédure de concertation préalable au projet de renouvellement urbain, pour les deux quartiers d'intérêt national Argentine et Saint-Lucien (Commune de Beauvais).

### **007 - Approbation de la modification simplifiée du plan local d'urbanisme (PLU) de Beauvais**

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité des suffrages exprimés la modification du PLU de Beauvais.

### **008 - Engagement de la modification simplifiée n°1 du plan local d'urbanisme (PLU) de Warluis**

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité la modification du PLU de Warluis.

### **009 - Comité des partenaires de la mobilité du Beauvaisis - création - composition et modalités de fonctionnement**

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité la création du comité consultatif des partenaires de la mobilité du Beauvaisis qui à pour vocation, renforcer la coordination, la coopération et le dialogue entre la collectivité et les parties prenantes de la mobilité sur son territoire permettant une meilleure compréhension des enjeux liés à la construction de la politique de la mobilité.

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** la composition du comité des partenaires de la mobilité du Beauvaisis, comme suit :

> Collège représentatif du tissu économique local, principaux contributeurs du versement mobilité (VM), soit 19 sièges,

> Collège représentatif des usagers et des habitants incluant un panel désigné par tirage au sort, soit 19 sièges,

> Collège représentatif des institutionnels et des élus, soit 14 sièges.

En sa compétence de vice-président en charge des mobilités, il est proposé de confier la présidence du comité des partenaires à monsieur Jacques DORIDAM.

#### **010 - Convention de passage pour la collecte des déchets sur voies privées**

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** la convention portant sur la collecte des déchets ménagers et assimilés sur voies privées sur le domaine Lieu-dit de la Couturelle Bâtiment Louis Blériot D931 à Bresles, en accord avec le règlement de collecte ;

#### **011 - Convention relative au remboursement des dépenses de l'AMI ADEME pour la mise en place du tri hors foyers : établissements accueillant du public**

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** la convention relative au remboursement des dépenses entre la communauté d'agglomération du Beauvaisis et l'AMI ADEME pour la mise en place des contenants de tri (108 équipements retenus).

#### **012 - constitution de servitudes pour passage de canalisation Hermes**

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** la création d'une servitude de passage liée à l'établissement d'une canalisation d'évacuation des eaux pluviales sous la parcelle cadastrée section AE n°146, appartenant à la commune de Hermes.

#### **013 - Environnement – assainissement - travaux sous charte qualité pour l'assainissement**

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** de s'engager à réaliser les travaux du réseau de refoulement entre l'ancien site de La Neuville-en-Hez et le nouveau site sur le territoire de Litz sous la charte qualité des réseaux d'assainissement.

#### **014 - Aides pour la délimitation des bassins d'alimentation des captages de Luchy, Nivillers, Regnonval et Haudivillers**

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** le lancement de l'étude délimitant les BAC des captages d'Haudivillers, Luchy, Nivillers et Regnonval et définissant leurs vulnérabilités ;

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la Présidente à solliciter une aide financière au taux le plus élevé auprès de l'agence de l'eau Seine-Normandie pour la réalisation de l'étude ;

#### **015 - Dérogation aux repos dominicaux 2024**

Les membres du conseil communautaire autorisent à la **majorité** pour l'ensemble des communes de l'agglomération du Beauvaisis, la possibilité d'ouverture dominicale des commerces, en tenant compte des grandes périodes commerciales, à savoir :

- le début des soldes d'hiver
- le début des soldes d'été;
- la rentrée scolaire
- la période des fêtes de fin d'année.

**016 - Enseignement supérieur - Convention de financement NumLab d'UniLaSalle**

Les membres du conseil communautaire autorisent à la **majorité** la signature de la convention entre la communauté d'agglomération du Beauvaisis et UniLaSalle pour le financement, à hauteur de 200 000 €, d'un espace numérique « NumLab ».

**017 - Équipements culturels - réseau des médiathèques du Beauvaisis – mutualisation avec le département pour les ressources numériques**

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la signature de la convention de partenariat entre le réseau des médiathèques et le département de l'Oise afin d'adhérer à l'offre de la médiathèque départementale de l'Oise, qui propose des abonnements à des ressources numériques dont peuvent bénéficier les adhérents.

**018 - Équipements culturels - réseau des médiathèques du Beauvaisis – convention contrat territoire lecture (CTL) entre l'Etat (Direction régionale des affaires culturelles des Hauts-de-France), le Département de l'Oise et la communauté d'agglomération du Beauvaisis**

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la signature de la convention contrat-territoire-lecture 2023-2026 entre l'État, le département et la communauté d'agglomération du Beauvaisis qui a pour objet de préciser les engagements et les modalités de collaboration de chacune des parties signataires pour le développement d'actions d'envergure communautaire, dans leurs champs d'intervention respectifs au cours des trois années du partenariat.

**019 - Équipements culturels - École d'art du Beauvaisis - Adhésion à l'association Polaris**

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** l'adhésion à l'association Polaris, dont l'objectif est de construire et valoriser la coopération des établissements membres dans les domaines de l'enseignement supérieur artistique, de la recherche, de l'accompagnement de la création et l'insertion professionnelle des jeunes diplômés.

La séance est levée à 19 heures 15  
Fait à Beauvais le 28 septembre 2023

Pour extrait conforme,

**Caroline CAYEUX,**



Présidente de la communauté  
d'agglomération du Beauvaisis